Image not found or type unknown

Litige pour l'acceptiationd'un avoir

Par **stef**, le **05/08/2009** à **21:35**

Bonjour,
j'ai un avoir de 98 euros,sans date de délai inscrit -
le commerçant me refuse l'avoir car il a 1an et 4 mois -
quels sont mes droits ? en sachant que ladite personne, un an avant, avait bien mentionné qu'il n 'y avait pas de délai d'utilisation de l'avoir -
la personne qui m'a reçue a été de plus trés désagréable et n'a pas essayé de trouver u ne solution
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés